

# MALONS et ELZE

**BULLETIN MUNICIPAL n°53**

**Sommaire juin 2012**  
**Le mot du Maire page 3**  
**Résultats des élections page 4**  
**Travaux communaux page 5 à 9**  
**Associations/Activités page 10**

Maisons de la succession Maurin au Salzet





## Le mot du Maire

En ces temps de changements nationaux, d'incertitudes européennes et même mondiales, l'échelon communal paraît bien petit.

La dette de la France s'accroît de jour en jour et les recettes de l'impôt sur le revenu, apprend-on, parviennent à peine à rembourser les intérêts de l'emprunt.

Les gouvernements successifs, aux obédiences politiques différentes ont donc, pour des raisons quelquefois louables (le maintien du niveau de vie des Français), mais aussi quelquefois beaucoup moins (la conservation du pouvoir), eu largement recours à l'emprunt d'Etat pour "redistribuer". Si l'emprunt a certes participé à accroître la consommation et donc la prospérité, se pose désormais le problème de son remboursement.

Aujourd'hui, la croissance ayant disparu, demeure la dette avec pas ou peu d'espoir de reprise économique. L'investissement en est donc hypothéqué et l'avenir de la France s'assombrit.

Au niveau national, un changement politique a eu lieu. Espérons que la nouvelle majorité réussisse, malgré la période troublée que notre Pays traverse.

Souhaitons que la commune et l'intercommunalité ne voient pas leurs moyens trop amputés car ils sont un des éléments des conditions d'existence des Français. Souhaitons, souhaitons

...

En ce qui nous concerne, l'action communale se poursuit. Dans les pages qui suivent vous prendrez connaissance des réalisations et des projets.

Nous aurons, cet été, plusieurs fois l'occasion de nous rencontrer. A bientôt et bon été à tous!

*Le Maire, Philippe GAILLARD*

## Informations utiles

### Rencontre avec les élus :

Le Maire, M. Philippe GAILLARD: sur rendez-vous  
L'Adjoint, Philippe DUMAS: vendredi matin de 9h à 12h

### Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

☎.....04 66 61 10 94

Fax.....04 66 61 12 94

Email.....[malonsetelze@nordnet.fr](mailto:malonsetelze@nordnet.fr)

## Numéros utiles

EDF : 0810 05 87 14      mail : [erdf-are-laro@erdfdistribution.fr](mailto:erdf-are-laro@erdfdistribution.fr)  
POMPIERS : 18  
SAMU : 15  
COMMUNAUTE DES COMMUNES : 04 66 61 19 55

## Résultats des élections présidentielles et législatives

Résultat des élections Présidentielles  
1er tour - 22 avril 2012 .

Inscrits : 154 . Votants : 125 . Exprimés : 122    Nuls : 3    Abstentions : 29  
Pourcentage 81%

Candidats	voix
EVA JOLY (EELV)	14
MARINE LE PEN (FN)	13
NICOLAS SARKOZY (UMP)	16
JEAN - LUC MELANCHON (FDG)	41
PHILIPPE POUTOU (NPA)	8
NATHALIE ARTHAUD (LO)	0
JACQUES CHEMINADE (SP)	0
FRANCOIS BAYROU (MODEM)	8
NICOLAS DUPONT-AIGNAN (DLR)	2
FRANCOIS HOLLANDE (PS)	20

Résultat des élections Présidentielles  
2ème tour - 6 mai 2012

Inscrits : 154. Votants : 154    Exprimés : 120    Nuls : 12    Abstentions : 34

Candidats	voix
HOLLANDE	77
SARKOZY	31

Résultat du second tour des élections législatives du 17 juin 2012.

Candidats	voix
DUMAS WILLIAM	65
VERGNES SYBIL	23

## Travaux communaux

### Recrutement d'un agent de travaux sur contrat aidé

Dans le but de rentabiliser le matériel et de développer le travail en régie, la commune a recruté un nouvel agent dans le cadre d'un contrat aidé.

L'Etat s'engage à financer à hauteur de 80%, 20 heures hebdomadaires. Les 20% restants, demeurant à notre charge.

Compte tenu que nous avons estimé souhaitable d'optimiser le travail des agents et de proposer un véritable emploi, la commune a donc financé la totalité des 15 heures supplémentaires, nécessaires pour faire un « temps plein » (20+15=35h).

Une annonce en vue de ce recrutement a été publiée dans le journal MIDI LIBRE. 17 candidatures ont été reçues en mairie.

Une commission composée de plusieurs Conseillers municipaux a reçu 4 candidats qui avaient été présélectionnés. C'est Etienne MIGNOT, demeurant à BRAHIC (Les Angligeos), qui a été recruté. Il présentait le double avantage d'être le seul postulant éligible aux critères du contrat et de réunir les compétences souhaitées.

Le contrat est de 6 mois renouvelable 4 fois.

Bienvenue donc à Etienne MIGNOT.



### Rebouchage des trous sur la voirie communale

Comme chaque année, lors des intempéries, des nids-de-poules se forment sur la chaussée causant de la gêne pour les usagers. La mairie tient à remercier tout particulièrement Thierry Vaile et René Regis qui, **bénévolement**, ont bien voulu donner de leur temps pour venir en aide à Didier et Etienne lors du rebouchage des trous.

## **Sécurité dans le hameau et au pont de Elze.**

Des barrières de sécurité ont été placées pour sécuriser la voie publique dans le hameau et au Pont de Elze. Au niveau du pont, elles ont été disposées en débord de sorte qu'elles ne devraient pas être endommagées lors du passage des camions.



## **Le Pont de Valouze enfin conforté:**



Le pont de Valouze en travaux

### Bref historique:

Comme chacun sait, la réfection d'un pont, comme tout autre ouvrage d'art est onéreuse et ne saurait être financée uniquement par les fonds communaux. Pour obtenir des subventions, les partenaires publics exigent que les travaux soient réalisés dans les règles de l'art, ce qui est bien compréhensible.

Nous avons donc lancé un appel d'offre destiné à sélectionner un bureau d'étude pour élaborer le projet. Compte tenu qu'un seul bureau a répondu, nous lui avons tout naturellement confié le dossier du Pont.

Après plusieurs mois de travaux, il nous a présenté son projet qui consistait à démolir le Pont actuel et à le remplacer par un nouveau. Cette solution technique était justifiée par le fait qu'il considérait que le Pont n'était pas réparable. Il ne voulait pas endosser la responsabilité de travaux de réfection de l'ouvrage.

Compte tenu du montant des travaux annoncés (plus de 200 000 euros) et des délais supplémentaires liés à une nécessaire étude « Loi sur l'eau » sur une année, le Maire et le Conseil Municipal ont exigé du Bureau d'étude qu'il étudie avec un « Ingénieur béton » (que nous lui avons désigné), la pose d'une dalle sur le pont avec confortement de la voute en pierres. C'est finalement ce projet qui a été soumis à appel d'offre. Huit entreprises ont répondu, c'est FROMENT (Les Vans) qui a été le moins disant et donc retenu.

#### Descriptif des travaux:

La déclaration « Loi sur l'eau » a retardé de 2 mois les travaux.

L'entreprise a donc commencé à étayer le pont en prenant le moins possible appui dans le lit du ruisseau. L'ouvrage a ensuite été décaissé jusqu'aux pierres de la voute. A la place de presque 1 mètre de terre qui se trouvait entre la voute et la chaussée, a été coulé du « gros béton ». Au dessus, une dalle en béton armé a été coulée sur toute la longueur de l'ouvrage.

Les pierres de la voute ont été tout d'abord crépis sommairement. Ensuite, un treillis soudé particulièrement résistant a été solidarisé par des chevilles à la voute. Trois couches de crépis ont terminé le travail.

Le plus grand soin a été pris pour ne pas polluer par la laitance du ciment ou par d'autres rejets le lit et l'eau de la rivière.

Les travaux ont pris fin le 31 mai 2012 et la circulation a repris sur le pont le 1<sup>er</sup> juin 2012. Il est à noter que seuls les véhicules de moins de 3 tonnes sont autorisés à passer sur le pont.

#### **Elargissement de la route de Valouze:**

Durant les travaux sur le pont, Didier a élargi sur environ 1 kilomètre la route allant du Pont de Valouze jusqu'aux premières maisons de Valouze. Compte tenu des dégradations occasionnées à la route par ces travaux, un goudronnage est prévu pour très bientôt.

### **Travaux de voirie à la Boissière:**

Lors des pluies diluviennes qui ont frappé le département du Gard dans les premiers jours de novembre 2011, une portion de route s'est effondrée dans le hameau de La Boissière contraignant les habitants à faire à pied les 100 derniers mètres. Après la visite des services techniques de la Sous Préfecture et des visites de l'assurance de la commune ainsi que de l'entreprise, il est apparu qu'une circulation normale serait rétablie dans des délais que l'on pourrait qualifier d'anormalement longs (...). Bien que les habitants du hameau aient fait jusqu'alors preuve de beaucoup de patience et de compréhension, la commune a considéré que cette situation devenait intolérable, elle a décidé de réagir.

Nous avons donc procédé, en régie, à un remblaiement au niveau de la portion de route effondrée. Le procédé a consisté à damer des couches de « concassé » et de terre à partir du rocher et ce jusqu'au niveau de la voie.

Depuis le 20 avril la circulation est rétablie dans le hameau.

La commune a commandé un rapport d'expert sur la nature, la qualité du sol et la solution technique qu'il conviendrait de mettre en œuvre. Nous avons ensuite demandé une mission complémentaire au même expert portant sur un chiffrage estimatif des travaux. Il nous a été répondu le 18 juin 2012. Nous vous tiendrons informés des prochaines décisions du Conseil.

### **Nettoyage de la draille de Malons:**

Après avoir effectué les démarches nécessaires pour faire constater l'appartenance de la Draille (dite « du Languedoc ») à la commune de Malons et Elze, nous avons fait couper les arbres qui s'y trouvaient. Nous envisageons, avec probablement une aide de l'Office National des Forêts, de l'aménager en voie piétonne ou cyclable (V.T.T.). Tout engin à moteur y sera formellement interdit.

### **Piste DFCI FABRE-LACHAMP**

Les travaux de la piste DFCI FABRE-LACHAMP (piste reliant le cros de Coulis avec la piste sur le plateau de LA FAGE) ont commencé. Elle facilitera grandement la lutte contre l'incendie.

### **Remplacement des compteurs d'eau gelés**

Cet Hiver, de nombreux compteurs ont éclaté sous l'effet du gel sur l'ensemble de la commune de Malons et Elze. Nombre de ces compteurs étaient placés à l'intérieur des maisons, ce qui rendait d'une part impossible le relevé de la

consommation en l'absence du propriétaire et d'autre part, n'était pas réglementaire.

A l'occasion des travaux, tous les compteurs ont été placés à l'extérieur des maisons. En effet, c'est le compteur qui détermine la limite entre le réseau public communal et le raccordement privé. L'abonné a, sous sa responsabilité, le compteur, ainsi que les tuyaux qui en partent pour aller jusqu'à la maison. Nous ne saurions trop conseiller, en automne, si vous ne devez plus revenir avant le printemps, de purger totalement les canalisations ainsi que le compteur.

## Infos pratiques

### RAPPEL

Pour faciliter le travail des facteurs et des remplaçants, nous vous demandons de veiller à ce que vos noms et prénoms figurent lisiblement et durablement sur les boîtes aux lettres ou, sur ce qui en fait office...

## CCAS

Le CCAS informe les personnes âgées dans l'impossibilité de se déplacer pour aller faire leurs courses, qu'elles peuvent contacter le Président, Philippe GAILLARD.

## Actualités communales

- **Ostéopathie** avec LANDRAU Caroline ostéopathe D.O. de Vézolles, exerçant à :  
39 avenue des Cévennes  
48800 Villefort  
Tel : 04 66 52 21 89
- **Kinésiologie** avec LABAUNE Agnès de Elze  
Tel : 06 75 30 01 76  
Courriel : [etoiledunomade@hotmail.fr](mailto:etoiledunomade@hotmail.fr)
- **Tables d'hôtes** au château de Elze  
Marie-thé et Hubert PASSE  
Accueil et réservation au : 04 66 61 18 87
- **Accueil paysan** –Hameau du Frontal  
Me Anne et Patrice Guastella  
Réservation au 07 70 11 32 16

## Etat civil

### Décès

C'est avec peine que nous avons appris le décès de Monique Roux épouse de Jean Roux de Cessenades .

A toute sa famille, le conseil municipal présente ses condoléances .

## Associations / Activités

### Comité de restauration de l'église de Malons:

La fête du comité de restauration de l'église aura lieu le dimanche 15 juillet 2012  
A partir de 11h messe donnée dans l'église et nombreuses manifestations prévues toute la journée.

### Association « Les Hameaux Réunis »

Spectacle dédié aux très belles chansons d'auteurs de Serge Reggiani le samedi 7 juillet dans l'église de Malons.

Entrée : 5€

Vendredi 10 août : conférence sur Henri Matisse par Danièle Petit

Salle polyvalente de Malons 21h- gratuit

Sortie VTT aux Balmelles dimanche 12 août .

soirée étoiles mi-août à partir de 21h pour une soirée autour du thème des étoiles.

### Association communale de chasse de Malons:

La fête de la société communale de chasse aura lieu le samedi 28 juillet 2012 à partir de 14h : concours de boules, loto, repas avec l'orchestre Jean-Pierre Variétés.

### Association de la chapelle du Frontal

Fête de l'association de la chapelle du Frontal

Samedi 4 août et dimanche 5 août